

Paris, le 18 mars 2021

Communiqué de presse de la CNDP

Report de la conférence de presse de lancement de la convention citoyenne sur le numérique responsable par la Ville de Poitiers : les garantes nommées par la CNDP s'étonnent.

C'est avec un grand étonnement que nous découvrons que la mairie de Poitiers explique l'annulation de la conférence de presse de lancement de sa démarche participative sur le numérique par « l'absence des deux garantes ».

La réalité est tout autre : la veille de la conférence de presse, nous n'avions toujours pas les informations nécessaires pour assurer notre mission de garantes : aucun calendrier précis, pas de dossier de presse, aucune information sur la composition et la mission du comité de pilotage, pas de modalités précises de constitution de la convention citoyenne permettant d'apprécier la diversité de points de vue.

Nous avons donc indiqué à la mairie de Poitiers que si la conférence de presse était maintenue, nous y serions naturellement présentes mais serions dans l'obligation d'émettre les réserves énoncées ci-dessus. La mairie de Poitiers a préféré annuler cette conférence de presse. C'est son droit plein et entier. Il est en revanche faux d'impliquer la CNDP dans cette annulation.

Par ailleurs, nous précisons que les éléments de méthodologie qui ont d'ores et déjà été communiqués à la presse n'avaient pas obtenu notre validation préalable.

Kasia CZORA et Caroline WERKOFF, garantes de la concertation auprès de la Commission nationale du débat public